

FICHE DE POSTE DE DIRECTEUR-TRICE GENERAL-E ADJOINT-E (H/F) (Directeur d'hôpital)

*Document de référence : Référentiel métier de directeur d'hôpital
A remplir par le chef d'établissement ou le directeur intérimaire*

Fonctions (profil proposé)

Directeur-trice Général-e Adjoint-e de la direction commune des Hôpitaux de Sarthe

Cotation du poste :

Emploi fonctionnel – Groupe J

Centre Hospitalier (ou direction commune) : Direction commune des Hôpitaux de Sarthe, regroupant le CH Le Mans, le Pôle Santé Sarthe et Loir, le CH La Ferté-Bernard, le CH Saint-Calais, le CH Montval-sur-Loir et le CH Le Lude - Établissements membres du Groupement Hospitalier de Territoire de la Sarthe (GHT 72)

Adresse : 194, avenue Rubillard – 72037 Le Mans cedex 9 – 02.43.43.43.01
directiongenerale1@ch-lemans.fr

Personnes à contacter :

Guillaume LAURENT, Directeur général du CH du Mans – glaurent@ch-lemans.fr

Présentation générale et synthétique de l'établissement

Présentation générale de l'établissement :

Le Centre Hospitalier du Mans (CHM) est l'un des plus importants centres hospitaliers non universitaires de France. Il dispose de toutes les spécialités médicales et chirurgicales, à l'exception de la neurochirurgie et la chirurgie cardiaque, et d'un plateau technique complet. Etablissement de santé de 1.550 lits situé à moins d'une heure de Paris, il emploie 4.800 salariés dont 650 médecins et internes. Hôpital MCO de référence, il dessert un bassin de population de 550.000 habitants.

Disposant d'un budget consolidé supérieur à 500 millions d'euros, le CHM est le premier établissement dont les comptes ont été certifiés sans réserve en avril 2015. Le CHM a aussi été le premier centre hospitalier non universitaire à bénéficier, en France, de financements MERRI. Depuis, cette activité n'a cessé de croître, et le CHM est aujourd'hui le premier CH non universitaire en matière de recherche clinique à promotion industrielle, permettant aux patients sarthois un accès à l'innovation thérapeutique, et le troisième CH de France au total des indicateurs MERRI.

L'établissement a finalisé son schéma directeur immobilier (SDI) initié en 2013 en ouvrant trois nouveaux bâtiments entre 2021 et 2023. D'autres projets sont à venir suite à l'actualisation de ce SDI en 2025, dans la continuité de la période précédente et pour relever de nouveaux défis majeurs : centralisation des activités critiques, transition écologique, résilience face aux crises sanitaires et optimisation des ressources. Parmi les projets envisagés, la Direction des Soins accompagnera le regroupement des activités « chaudes » dans un bâtiment central dans le cadre du projet CŒUR de Sarthe.

Le CHM est par ailleurs l'établissement support du Groupement Hospitalier de Territoire de la Sarthe (GHT 72), qui compte 8 établissements publics (et trois ESPIC partenaires), géographiquement répartis en cercle, avec Le Mans pour centre. Il doit, à ce titre, assurer des missions de soutien au bénéfice des établissements parties du GHT, tant concernant l'offre de soins (consultations avancées, temps médicaux partagés, équipes médicales ou paramédicales mutualisées...) que s'agissant des fonctions supports (achats, logistique, numérique...).

Le CHM s'est constitué en direction commune, en 2019, avec trois établissements de proximité : CH de Saint-Calais (et EHPAD de Bessé-sur-Braye), de Montval-sur-Loir, et du Lude. Depuis le 1^{er} mai 2025, la direction commune s'est élargie au CH de La Ferté-Bernard et au Pôle Santé Sarthe et Loir (PSSL). Ainsi, les six établissements, représentant 100 % de l'offre MCO publique du territoire, sont désormais intégrés sous un pilotage unifié sous l'appellation « Hôpitaux de Sarthe », les deux autres établissements du GHT étant positionnés sur des activités spécifiques : santé mentale (EPSM de la Sarthe) et gérontologie (Pôle Hospitalier et Gérontologique Nord Sarthe). Au-delà des enjeux propres à chaque établissement, symbolisés par deux projets architecturaux majeurs, la création et la consolidation de filières de soins graduées et l'harmonisation des fonctionnements de ces établissements constituent des enjeux majeurs. La masse budgétaire de l'ensemble des établissements de la direction commune, en exploitation, dépasse 710 M€ annuels.

Identification du poste

Position dans l'organigramme de direction :

Le / la Directeur-trice Général-e Adjoint-e (DGA) est placé-e sous l'autorité hiérarchique du Directeur Général de l'établissement.

Mission générale :

Le / la DGA assiste le Directeur Général dans la définition, la mise en œuvre et l'évaluation de la stratégie des établissements de la direction commune des hôpitaux de Sarthe.

Il / elle contribue au pilotage global de l'établissement dans ses dimensions stratégiques, organisationnelles, financières, humaines et territoriales, dans le respect des orientations nationales et régionales de santé publique.

Pour l'ensemble des établissements de la direction commune, il / elle garantit la cohérence des projets institutionnels, du projet d'établissement, du projet médico-soignant.

Missions principales :

1. Appui à la gouvernance et à la stratégie

- Contribuer à la définition des orientations stratégiques de l'établissement.
- Participer à l'élaboration, à la mise en œuvre et au suivi du projet d'établissement.
- Appuyer le Directeur Général sur les décisions stratégiques et les arbitrages sensibles.
- Assurer une analyse des informations remontées des directions et identifier les enjeux stratégiques ou de risque.
- Participer aux instances de gouvernance internes et territoriales.

2. Coordination de l'équipe de direction

- Assurer la coordination des travaux de l'équipe de direction.
- Animer les instances de coordination et de pilotage interne.
- Favoriser la transversalité et la cohérence des actions entre directions fonctionnelles et opérationnelles.
- Accompagner le développement des compétences managériales de l'encadrement supérieur.
- Contribuer à la structuration du fonctionnement collectif de la direction.

3. Pilotage stratégique et dialogue de gestion

- Participer au pilotage pluriannuel de la performance de l'établissement.
- Contribuer à la construction et au suivi des trajectoires financières et d'investissement.
- Organiser et renforcer le dialogue de gestion avec les pôles d'activité.
- Veiller à la soutenabilité économique des projets et à l'efficacité des organisations.

4. Pilotage des projets et transformation de l'établissement

- Coordonner la mise en œuvre des projets stratégiques et transversaux.
- Garantir la cohérence des projets avec les objectifs contractuels (CPOM, autorisations, engagements ARS).
- Conduire ou superviser les démarches de transformation organisationnelle et d'amélioration de la performance.
- Intégrer les enjeux de qualité, sécurité des soins, efficacité, innovation et développement durable.
- Assurer le suivi et l'évaluation des projets structurants (immobilier, logistique, organisation, système d'information).

5. Représentation et relations institutionnelles

- Représenter le Directeur Général dans les instances internes et externes.
- Assurer les relations avec les autorités de tutelle, les partenaires institutionnels et les acteurs du territoire.
- Contribuer au développement des coopérations hospitalières et territoriales.

6. Gestion de crise et continuité de direction

- Participer à la gestion des situations sanitaires exceptionnelles et des crises.
- Contribuer à l'organisation de la communication et du pilotage en situation de crise.
- Assurer la continuité de la gouvernance en cas d'empêchement du Directeur Général.

Expérience professionnelle attendue :

- Maîtrise du pilotage stratégique en établissement public de santé.
- Connaissance approfondie du fonctionnement hospitalier et des politiques de santé.
- Compétences en conduite du changement et gestion de projets complexes.
- Capacité d'analyse stratégique et de prise de décision.
- Aptitudes confirmées au management d'équipes de direction.
- Sens du dialogue institutionnel et du travail partenarial.
- Forte capacité d'arbitrage, de négociation et de communication.

Compétences professionnelles requises / prévues :

- Leadership affirmé, posture stratégique et sens de la décision.
- Qualités relationnelles et sens de l'écoute, associées à une communication assertive, favorisant un management respectueux et efficace.
- Appétence pour les fonctions managériales, l'accompagnement du changement et la gestion des situations individuelles et collectives complexes.
- Capacité à piloter des projets stratégiques et de grande envergure.
- Rigueur, méthode et sens de l'anticipation, avec une capacité d'analyse et de synthèse.
- Aptitude au travail collaboratif, notamment au sein d'une équipe hospitalière pluri professionnelle.
- Ecoute, compétences en gestion de conflits, médiation et accompagnement du changement.
- Disponibilité, réactivité et engagement professionnel dans une dynamique d'amélioration continue.

Autres informations

Contraintes et avantages liés au poste :

Participation aux astreintes de direction générale ;
--

Poste multi-sites nécessitant des déplacements au sein de différents établissements de la direction commune, avec un accès à la flotte d'autopartage du CHM ;

Le Centre Hospitalier du Mans ne disposant pas de patrimoine immobilier permettant de loger les membres du CODIR, une indemnité de logement est associée au poste.
--